



economiesuisse  
Monsieur  
Urs Furrer  
Directeur Finance et politique fiscale  
Hegibachstrasse 47  
8032 Zurich

Lausanne, le 26 mars 2012  
U:\1p\politique\_economique\consultations\2012\POL1217  
.docx / LMA/naf

**Consultation fédérale : Initiative parlementaire 09.503. Loi fédérale sur les droits de timbre. Suppression du droit de timbre d'émission sur le capital propre.**

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courriel du 13 février dernier, relatif au dossier mentionné sous rubrique, et nous vous remercions de nous consulter à ce propos.

L'initiative parlementaire « Supprimer les droits de timbre par étapes et créer des emplois » charge le Conseil fédéral de supprimer graduellement les trois types de droits de timbre actuellement prévus par la loi :

- Droits de timbre d'émission sur le capital propre
- Droit de timbre sur les primes d'assurance
- Droits de timbre de négociation.

Le projet qui nous est soumis à consultation prévoit uniquement **l'abolition du droit de timbre sur l'émission du capital propre**. Cet impôt frappe actuellement l'émission et l'augmentation à titre onéreux ou gratuit de la valeur nominale de droits de participations suisses. Il est dû en cas de fondation ou d'augmentation du capital d'une société, et également en cas de versement supplémentaire que les actionnaires ou les associés font à la société sans contre-prestation correspondante et sans que soit augmenté le capital social inscrit au registre du commerce. La suppression du droit de timbre d'émission sur le capital propre, tel que proposé dans le projet entraînerait pour la Confédération des pertes fiscales de l'ordre de 240 millions de CHF. Une minorité de la Commission a proposé l'introduction d'une disposition supplémentaire prévoyant que le Conseil fédéral est chargé de compenser dans un délai de 5 ans la diminution des recettes provoquée par la révision de la loi.

La CVCI considère que le droit de timbre d'émission sur le capital propre défavorise le financement des sociétés. Il est nuisible à l'attrait de la place économique suisse ainsi qu'à l'efficacité de l'économie. Il n'existe d'ailleurs plus que dans 7 Etats parmi 27 que compte l'Union européenne. Il renchérit gravement et de manière négative la levée de nouveau fonds propres. Il défavorise le financement des sociétés, alors que de nombreuses start-up,

au développement prometteur, souffrent précisément de grandes difficultés à trouver les financements adéquats.

Le droit de timbre d'émission sur le capital propre a par ailleurs pour inconvénient de grever le revenu escompté dans le cadre d'une imposition ex ante et non pas le revenu effectivement obtenu comme dans le cadre d'une imposition sur le revenu ou le bénéfice. Cette imposition anticipée dans le cadre du droit d'émission pose alors un problème de liquidités, car le produit de l'investissement n'est pas encore réalisé au moment de l'imposition. Il incite ainsi les sociétés à thésauriser leur bénéfice et autofinancer les investissements plutôt qu'à les financer par de nouveaux fonds propres. Il annule alors la fonction du marché des capitaux de favoriser la croissance en affectant les fonds disponibles pour l'investissement aux entreprises les plus rentables et par conséquent aux projets d'investissement les plus rentables.

Il est probable que le projet dynamise le financement des sociétés et rende la place financière suisse plus attractive. Ces conséquences auront des effets positifs qui probablement compenseront indirectement les effets financiers directement liés à la suppression du droit de timbre.

**En conclusion, la CVCI est entièrement favorable à la suppression du droit de timbre sur l'émission du capital propre. Elle considère que le projet sera favorable à l'économie et plus particulièrement au financement des entreprises dont elle défend les intérêts.**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Monsieur, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint

Lydia Masméjan  
Responsable de projets